

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
AUVERGNE – RHONE- ALPES**

RN88 – Complément du demi-échangeur de la Varizelle à Saint-Chamond

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE :

- A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DES TRAVAUX DE COMPLEMENT DU DEMI ECHANGEUR DE LA VARIZELLE
 - A LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE SAINT-CHAMOND
 - AU CLASSEMENT DES VOIES DANS LA CATEGORIE ROUTE EXPRESS

Décembre 2020



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
vA	Août 2019	Version 1 de l'état initial
vB	Février 2020	Version initiale de l'ensemble du dossier d'enquête publique
vC	Avril 2020	Intégration des remarques de la DREAL
vD	Mai 2020	Intégration des remarques des services
vE	Mai 2020	Intégration remarques des services
vF	Juin 2020	Intégration du contrôle extérieur
vG	Juillet 2020	Intégration des remarques suite à la Consultation interservices et de la DIT
vH	Octobre 2020	Modification pour réunion examen conjoint et complément sur classement/déclassement des voies
vi	Décembre 2020	Prise en compte de l'avis du CGEDD sur l'évaluation environnementale

AFFAIRE SUIVIE PAR

VACHER Pierre – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pierre.vacher@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 04 26 28 62 24
MURRU Olivier - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes olivier.murru@developpement-durable.gouv.fr

REDACTEUR

Auteur	Organisme	Coordonnées
Virginie THIEL	INGEROP	Tél : 04.74.53.22.58

AVEC LA CONTRIBUTION DE

Auteur	Organisme	Coordonnées
François BOUSSUGUES et Alice GENEVOIS en écologie	INGEROP	Tél : 04.76.41.18.90
Gaetan COTREUIL, en paysage	INGEROP	Tél : 01.49.04.55.00
Yann TISCHMACHER, en acoustique	ACOUPLUS, groupe VENATHEC	Tél : 04.76.14.08.73

RELECTEURS

Auteur	Organisme	Coordonnées
Cécile MACHÉREY	INGEROP	Tél : 04.74.53.22.58
Nicolas FOURNIER	INGEROP	Tél : 04.74.53.22.58

1 PREAMBULE

Le présent dossier est réalisé en vue de l'enquête publique relative au projet d'aménagement du complément du demi-échangeur de la Varizelle sur la RN88 à Saint-Chamond, dans le département de la Loire.

La maîtrise d'Ouvrage de l'opération est assurée par le Service Mobilité Aménagement Paysages (MAP) de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

La commune de Saint-Chamond, située au cœur des vallées du Gier, est desservie par l'A47, la RN88 et la ligne ferroviaire Lyon – Saint-Étienne. Elle se situe à seulement 40 minutes en voiture du sud de l'agglomération lyonnaise et à 20 minutes de Saint-Étienne. Elle accueille plus de 700 entreprises qui se développent autour d'activités variées.

Au fil des années, l'essor des zones d'activités situées à l'ouest de la commune va contribuer à accroître la densité du trafic routier, en particulier sur le secteur de la Varizelle. L'augmentation du trafic sur le réseau secondaire est évaluée à 25% en moyenne entre 2018 et 2023, impliquant une accentuation des congestions sur les voies d'accès aux zones d'activités économiques et une augmentation des nuisances pour les riverains.

C'est pourquoi l'État et les collectivités ont décidé d'étudier le complément du demi-échangeur de la Varizelle, afin de poursuivre deux objectifs : améliorer la desserte du territoire et améliorer le cadre de vie des riverains.

Le projet consiste à créer un nouveau couple de bretelles orientées vers Lyon pour compléter l'échangeur existant de la Varizelle, ainsi qu'un barreau de franchissement de la RN88 depuis le giratoire existant de la Varizelle au Sud. Au Nord, le barreau est raccordé à la RD32 (route de Saint-Jean-Bonnefonds et route de la Varizelle), la RD 32.4 (bretelle d'entrée sur la RN88) et la route des Barraques par un nouveau carrefour giratoire.

Le but de l'enquête préalable est de présenter au public l'intégration du projet dans son milieu d'accueil, et de permettre au plus grand nombre de personnes de faire connaître leurs remarques et d'apporter ainsi des éléments d'information utiles à l'appréciation de l'utilité publique du projet. L'enquête publique vise également à soumettre au public l'évaluation environnementale du projet. Cette enquête publique est préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, présente la modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Chamond afin d'autoriser le projet et le classement des nouvelles voiries.

La déclaration d'utilité publique permet alors d'accorder au maître d'ouvrage la possibilité d'exproprier les terrains nécessaires à la réalisation du projet. Elle ne constitue pas pour autant une autorisation de travaux. D'autres procédures ultérieures seront menées.



Les éléments qui sont ajoutés ou modifiés dans le corps du dossier, suite à l'avis de l'autorité environnementale, sont identifiés dans le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique par un pictogramme tel qu'illustré ci-contre, en plus de la police de caractère de couleur [bleue](#).

2 COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE

Le présent dossier d'enquête s'articule comme suit :

- PREAMBULE
- PIECE A : OBJET DE L'ENQUETE – INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES
Cette pièce présente le déroulement des études et des procédures réglementaires liées à l'opération et les textes régissant l'enquête publique.
- PIECE B : PLAN DE SITUATION
Ce plan permet de localiser la zone du projet.
- PIECE C : NOTICE EXPLICATIVE
La notice explicative comprend l'ensemble des éléments requis au titre du Code de l'expropriation permettant d'apprécier l'utilité publique du projet, et traduit les engagements du Maître d'ouvrage pour maîtriser les impacts du projet sur l'environnement.
Elle présente les objectifs de l'opération au regard du diagnostic de la situation actuelle, et indique les raisons pour lesquelles, parmi les différents partis d'aménagement envisagés, le projet présenté à l'enquête a été retenu, et notamment du point de vue de son insertion dans l'environnement. Elle présente le projet et ses principales caractéristiques.
Elle comprend également l'appréciation sommaire des dépenses, en distinguant le coût des travaux, le coût des acquisitions foncières et le coût des mesures en faveur de l'environnement.
- PIECE D : PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX
Ce plan délimite les terrains susceptibles de constituer des emprises du projet.
- PIECE E0 : RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT
Ce document permet d'appréhender rapidement l'ensemble des enjeux environnementaux, on y trouve un résumé de l'ensemble des pièces présentées dans l'étude d'impact.
- PIECE E1 : ETUDE D'IMPACT
L'étude d'impact présente l'ensemble des études environnementales, scientifiques et techniques ayant participé à la conception du projet. Elle comprend successivement l'analyse des caractéristiques de l'environnement en l'absence de projet, permettant de dégager les enjeux dont le projet doit tenir compte, l'identification des impacts de la solution retenue sur l'environnement et les propositions de mesures pour éviter, réduire, ou compenser ces impacts.
- PIECE F : DOSSIER DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE SAINT-CHAMOND
Cette pièce constitue le fond du dossier de mise en compatibilité du PLU de Saint-Chamond. Le projet n'étant pas conforme au PLU en vigueur, il en ressort que des adaptations du document d'urbanisme sont nécessaires. Les modifications proposées au PLU de Saint-Chamond sont proposées dans cette pièce



- PIECE G : BILAN DE LA CONCERTATION
Le projet a fait l'objet d'une concertation publique au sens de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, dans l'objectif de recueillir les avis et les observations du public dès la conception du projet et l'adapter le cas échéant en vue de l'intégrer au projet en vue de la préparation de la présente enquête publique.
Cette pièce présente le déroulement et le bilan de cette phase de concertation.
- PIECE H : CLASSEMENT / DECLASSEMENT DES VOIES
Cette pièce indique les classements des nouvelles voies créées dans le réseau national, départemental ou communal et les limites de classement au statut de route express.
- PIECE I : EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE
Cette pièce présente les avantages et inconvénients pour la société résultant de la mise en service de l'infrastructure et de son utilisation par les usagers.
- PIECE J : AVIS EMIS SUR LE PROJET
Cette pièce regroupe l'ensemble des avis qui ont été émis sur le projet durant la phase d'instruction du dossier (avis de l'Autorité Environnementale et mémoire en réponse du maître d'ouvrage), préalablement à l'ouverture de l'enquête.

3 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR

Le projet est porté par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne – Rhône Alpes, en tant que maître d'ouvrage de l'opération.



DREAL AUVERGNE – RHONE ALPES
Service Mobilité Aménagement Paysages
5, Place Jules Ferry
69453 Lyon 6
N° SIRET : 13000672900029

4 SOMMAIRE GENERAL

PIECE A OBJET DE L'ENQUETE – INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

PIECE B PLAN DE SITUATION

PIECE C NOTICE EXPLICATIVE ET JUSTIFICATION DU PROJET

PIECE D PLAN GENERAL DES TRAVAUX

PIECE E0 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

PIECE E1 ÉTUDE D'IMPACT

01	Présentation du projet
02	Description de l'état initial de l'environnement susceptible d'être affecté de manière notable par le projet et son évolution en cas de mise en œuvre du projet
03	Description des incidences notables du projet et des mesures prévues (ERC)
04	Description des solutions de substitution
05	Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000
06	Éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet avec l'affectation des sols
07	Méthodes utilisées pour établir l'état initial et évaluer les incidences du projet
08	Noms et qualité des auteurs
09	Compléments spécifiques aux infrastructures de transport

PIECE F MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE SAINT-CHAMOND

PIECE G BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

PIECE H CLASSEMENT DES VOIES DANS LA CATEGORIE ROUTE EXPRESS

PIECE I EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

PIECE J AVIS DES AUTORITES CONSULTEES (DONT L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE)

5 GLOSSAIRE

ABREVIATIONS	
AASQA	Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l’Air
ABF	Architecte des Bâtiments de France
ADEME	Agence de l’Environnement et de Maîtrise de l’Energie
Ae	Autorité Environnementale
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
CGEDD	Conseil Général de l’Environnement et du Développement Durable
AEP	Alimentation en Eau Potable
AOC	Appellation d’Origine Contrôlée
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ARS	Agence Régionale de la Santé
BAU	Bande d’Arrêt d’Urgence
BDD	Bande Dérasée de Droite
BDG	Bande Dérasée de Gauche
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BV	Bassin Versant
CD42	Département de la Loire
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DDT	Direction Départementale des Territoires
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL	Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement
DTA	Directive Territoriale d’Aménagement
EBC	Espace Boisé Classé
ER	Emplacement Réservé
GBA	Glissière Béton Armé
ICTAAL	Instruction sur les Conditions Techniques d’Aménagement des Autoroutes de Liaison
ICTAVRU	Instruction sur les Conditions Techniques d’Aménagement des Voies Rapides Urbaines
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l’Environnement
IGN	Institut Géographique National
IGP	Indications Géographiques Protégées
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IOTA	Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements soumis à la loi sur l’eau
IPA	Indice Ponctuel d’Abondance
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MH	Monument Historique
OAP	Orientation d’Aménagement et de Programme
OD	Origine Destination

ABREVIATIONS	
OFB	Office Français de la Biodiversité
OH	Ouvrage Hydraulique
PADD	Projet d’Aménagement et de Développement Durable
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PLU	Plan Local d’Urbanisme
PR	Point de Repère
PRE	Plan de Respect de l’Environnement
PRO	Projet
PS	Passage Supérieur
RD	Route Départementale
RGP	Recensement Général de la Population
SAGE	Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Départemental d’Aménagement et de Gestion des Eaux
SEM	Saint Etienne Métropole
SIC	Site d’Intérêt Communautaire
SRADDET	Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalités des territoires
SRCAE	Schéma Régional du Climat, de l’Air et de l’Energie
SRCE	Schéma Régional du Cohérence Ecologique
TC	Transport en Commun
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TPL	Terre-Plein Latéral
ZA	Zone d’activités
ZAC	Zone d’Aménagement Concerté
ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zone Naturelle d’Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPS	Zone de Protection Spéciale
ZSC	Zone Spéciale de Conservation